

93 | BOBIGNY Écrite par une gardienne de la paix, la pièce de théâtre « Je me porte bien » raconte le quotidien d'une victime. Un spectacle destiné à ses collègues qui luttent contre ce fléau endémique dans le département.

Une policière met en scène les violences conjugales

NATHALIE REVENU

« **JE L'AIMAIS TANT** que pour la garder je l'ai tuée. » Sur la scène de la salle Pablo-Neruda à Bobigny, Rose, portée par un slow imaginaire, fredonne ces paroles d'une célèbre chanson de Johnny Hallyday. Le ton est donné. Pendant 1 h 20, Caroline Misbach interprète cette femme de 22 ans victime de violences conjugales dans « Je me porte bien ». Seule en scène, la comédienne transcende le texte écrit par Sonia Aya dans une performance époustouflante. Dans le civil, Sonia Aya n'est pas dramaturge ni du sérail : elle est gardienne de la paix à l'état-major de la police nationale.

Le 9 mars, pour la première fois en Seine-Saint-Denis, des policiers mais aussi des magistrats et des associations qui militent pour la défense des femmes ont été conviés à ce spectacle. La pièce a déjà tourné dans toute la France : dans les écoles de police, à la direction du recrutement et de la formation de la police nationale. Consécration en 2019 : elle était dans le « off » du Festival d'Avignon.

En 2021, chaque mois, plus de 1 200 interventions pour des violences conjugales ou familiales

Elle a aussi piqué l'intérêt de Jean-Luc Hadjadj, commissaire central de Bobigny et Noisy-le-Sec. « C'est un thème récurrent en Seine-Saint-Denis », indique-t-il, rappelant que le département a connu deux féminicides depuis le début de l'année. « C'est notre quotidien », souligne Michel Lavaud, directeur territorial de la sécurité de proximité de Seine-Saint-Denis.

Selon ses statistiques, en 2021, la police s'est déplacée plus de 1 200 fois chaque mois pour des violences conjugales ou familiales. Ces appels à police secours, tous motifs confondus, représentent

17 000 sollicitations par mois. Pour y faire face, une formation spécifique est dispensée dans les écoles de police.

« En France, 66 000 policiers sont formés à la problématique des violences intra-familiales », indique Sonia Aya. « Nous sommes très sensibilisés à la prise de plainte systématique », confie une lieutenant du commissariat de Bobigny, qui précise qu'il existe dans chaque commissariat une brigade locale de protection de la famille.

Quand elle était toute jeune dans la carrière, Sonia Aya a été marquée par une intervention : « Une femme avait reçu des coups de couteau de son mari, elle était allongée dans une cour. Je lui ai donné la main et elle me regardait profondément. J'ai senti toute sa détresse. J'essayais de la rassurer mais je sentais que je n'avais pas de prise sur la situation. »

De cette expérience est née cette « grande aventure ». C'est ainsi qu'elle nomme ce travail d'écriture, bouclé en une semaine mais qui a demandé une maturation de 15 ans. « Je voulais en faire un outil pédagogique pour mes collègues et l'étendre aux gendarmes, aux pompiers aux magistrats et à l'éducation nationale », explique la gardienne de la paix. Sonia Aya veut tordre le cou à tous les poncifs. « On entend dire : Ces femmes maltraitées n'avaient qu'à quitter leurs compagnons violents, mais c'est un phénomène complexe, décrypte Sonia Aya. L'auteur tisse sa toile autour de la victime qui ne peut plus s'en sortir. Il se crée une emprise psychologique doublée d'une violence économique et physique. »

Un procès-verbal de renseignement plutôt qu'une main courante

Assise sur une chaise, un grand sac à ses pieds, le piège se referme sur Rose, transie d'amour pour Alexandre. Par petites touches, l'homme de sa vie devient son bourreau. « Il ne me veut que pour lui, il est trop mignon », raconte-t-elle à sa copine avant que les premiers coups ne tombent.

Dès la première semaine, il la pousse violemment contre le mur pour un cendrier renversé. Au bout d'un mois, il la gifle et lui lance qu'elle n'est « qu'une merde ». Puis aussitôt vient le temps de la réconciliation. « Il est tellement doux après les coups », lâche



Bobigny (Seine-Saint-Denis), le 9 mars. La comédienne Caroline Misbach interprète Rose, une jeune femme victime de la violence de son compagnon.

Rose, qui se gave de Pim's (une marque de biscuits) et d'anxiolytiques pour tromper son angoisse. Elle ne voit plus ses proches, ses amis, sa mère intrusives et ne se rend plus aux entraînements de foot. Elle s'enfoncé lentement dans le dégoût d'elle-même. « Je me suis dit que c'était de ma faute » et la volonté d'en finir : « Seule la mort me délivrera

de ce monstre. » À son tour, Rose devient violente. Lors d'un match de foot, elle donne un tackle à un adversaire et prend un carton rouge. « La violence a déteint sur elle, analyse Caroline Misbach. Ça a été le déclic. »

Une fois libérée de ce conjoint violent, elle fait rédiger un procès-verbal de renseignement dans un commissariat. Une procédure qui a plus d'impact qu'une simple main courante puisqu'elle peut donner lieu à enquête. « Mais ce n'est pas une plainte », regrette Ernestine Ronai, fondatrice de l'observatoire des violences envers les femmes. ■

“
Je voulais en faire un outil pédagogique pour mes collègues et l'étendre aux gendarmes, aux pompiers aux magistrats et à l'éducation nationale

SONIA AYA